



TOURNOIS P 2 000

« GREENWEEZ FFT PADEL TOUR »

Règlement sportif

MAI 24/02/2025

1) INSCRIPTION

- a. La date de clôture des inscriptions est fixée à **J-14** précédant le 1^{er} jour du Tournoi (qualifications comprises), à **23h59**. Exemple : pour un tournoi débutant le vendredi 21 (Qualifications), la date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 à 23h59.
- b. L'inscription se fait par mail via le formulaire Google Form dont le lien figure sur la fiche Tournoi disponible dans TENU. La paire communiquera ainsi au Juge-Arbitre, pour chaque joueur, ses nom, prénom, **numéro de licence de l'année sportive en cours**, Classement, adresse e-mail et numéro téléphone. **Passées la date et l'heure de clôture des inscriptions, aucune nouvelle paire ne pourra s'inscrire.**

2) SELECTION DES PAIRES EN FONCTION DU CLASSEMENT :

- a. Les paires inscrites à la date de clôture fixée par le présent règlement, seront classées par **ordre de poids**. Les meilleures paires au classement seront retenues pour intégrer directement le Tournoi (soit en Qualification, soit dans le Tableau Final). **Les paires suivantes seront portées sur une liste d'attente, et se verront proposer, selon l'ordre de cette liste d'attente, d'intégrer le Tournoi au fur et à mesure des éventuels forfaits.**
- b. Si un nouveau classement paraît entre la date de clôture des inscriptions et le début de la compétition, le Juge-Arbitre tiendra compte de ce nouveau classement FFT pour le placement des paires au sein de la phase où celles-ci ont été affectées et la détermination des têtes de série. *Attention : une paire ne pourra en aucun cas changer de phase suite à la publication d'un nouveau classement puisque le Classement à la date limite d'inscription (« au Cut ») détermine la liste des paires participantes.*

Les listes des paires admises dans le Tournoi (Tableau Final et Qualification), ainsi que sur la liste d'attente, seront publiées dès le lendemain de la clôture des inscriptions.

3) FORMULE SPORTIVE : MESSIEURS & DAMES (formules identiques) :

Qualifications :

- => 16 paires, réparties en 4 poules de 4, disputent les qualifications :
Chaque paire classée 1^{ère} de poule intègre le Tableau Final
- 14 paires sont sélectionnées au Classement
 - 1 Wild Card (WC) à la discrétion de la FFT
 - 1 Wild Card à la discrétion du Club

Tableau Final :

- => Le Tableau Final de chaque épreuve est un Tableau à Départ en Ligne de 24 paires (TDL - entrées sur deux tours), avec matchs de classement
- 20 paires entrent directement dans le Tableau Final ; la FFT disposant de 2 WC qu'elle peut - ou non - utiliser.
 - 4 paires Qualifiées

4) WC ET DELAIS D'ATTRIBUTION

Qualifications :

La FFT et le Club d'accueil disposent, chacun, d'une WC pour les Qualifications. Si une de ces deux WC n'est pas attribuée par la FFT ou par le Club, le Juge-Arbitre procédera alors au repêchage de la 1^{ère} paire sur la liste d'attente.

La demande de « WC Qualifications Club » devra être effectuée, auprès du juge-arbitre, au plus tard à J-10 avant le début de la compétition.

La demande de « WC Qualifications FFT » devra être effectuée après du juge-arbitre (cf. homologation dans TENUP) ainsi que de la FFT (padel@fft.fr), **au plus tard à J-10 avant le début de la compétition.**

Les joueurs concernés par ces demandes de WC devront être licenciés FFT au plus tard J-9 avant le début de la compétition.

*Attention, en cas de manque d'effectif (liste d'attente vierge ou épuisée), le Juge-Arbitre pourra être amené à attribuer des WC supplémentaires au Club d'Accueil, jusqu'à la diffusion des poules des Qualifications. **Ces WC supplémentaires devront toutefois être validées par le Comité de Tournoi.** A condition que les classements de ces paires soient dans le dernier rang des paires engagées en qualification.*

Tableau final :

La FFT dispose de 2 WC pour le Tableau Final. Si une de ces WC n'est pas attribuée, le Juge-Arbitre qualifiera alors pour le Tableau Final la 1^{ère} paire admise en Qualification.

La demande de « WC Tableau Final » devra être effectuée auprès du juge-arbitre (cf. homologation dans TENUP) ainsi que de la FFT (padel@fft.fr), **au plus tard à J-10 avant le début de la compétition.**
Les joueurs concernés par ces demandes de WC devront être licenciés FFT au plus tard J-9 avant le début de la compétition.

La FFT devra communiquer sa décision d'attribution - ou de non attribution - des WC aux paires concernées, ainsi qu'à l'ensemble des participants, **au plus tard à J-8 avant le début de la compétition.**

Les WC intègreront la compétition et seront positionnées en fonction de leur poids, que ce soit en phase de Qualifications ou dans le Tableau Final.

5) PROGRAMMATION PREVISIONNELLE :

NB : le Comité de Tournoi peut s'autoriser à modifier certains horaires indiqués ci-dessous

1^{er} jour :

- Etablissement des Poules 1h avant le début des Qualifications
- Tirage au sort déterminant l'ordre des Lucky Loser (LL). Dans l'ordre des poules tirées au sort, les paires potentiellement LL seront ordonnées de la manière suivante : deuxièmes puis troisièmes puis quatrièmes de poules.
- Début des Qualifications : **12h ou 13h ou 14h, selon le Tournoi.**
- **16h* : Tirage au sort des Tableaux Finaux, Dames et Messieurs**, de manière à laisser le temps au Juge-Arbitre de préparer la programmation du lendemain, et de la communiquer dès que possible aux paires féminines et masculines entrant directement dans les TF.

***Attention : le Tableau Final doit toujours être établi en tenant compte du Classement des paires. Aussi, si une paire en Qualifications (WC ou forte progression au dernier Classement paru après la clôture des inscriptions) devait être TS lors du Tableau Final, le Juge-Arbitre attendra les résultats des Qualifications afin d'effectuer le tirage au sort du TF.**

2^{ème} jour :

- 1/16^{èmes} de finale à partir de 9h
- Puis 1/8^{èmes} de finale et matchs de classement
- 1/4 de finale l'après-midi.

3^{ème} jour :

- Matchs de classement à partir de 9h (*toutes les paires disputent a minima un match de classement le 3^{ème} jour de compétition*)
- 1/2 finales Dames à 9h30 suivies des 1/2 finales Messieurs. **Attention, par équité sportive les demi-finales Messieurs commenceront simultanément**
- Finale Dames à 14h ou 14h30, suivie de la Finale Messieurs.

6) GESTION DES WO

Principe : le forfait d'un joueur entraîne automatiquement le forfait de la paire.

A. WO d'une paire après la date de clôture des inscriptions et avant la diffusion des poules (*fixée le jour même des Qualifications, 1h avant le début des matchs*) :

a. WO d'une paire admise en Qualifications

Le Juge-Arbitre intégrera une nouvelle paire dans les Qualifications :

- soit la 1^{ère} paire de la liste d'attente (*à noter que pour toute égalité de poids entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort sera effectué*)
- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, une WC supplémentaire qu'il proposera au Club afin de compléter les poules, *et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé.* Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

b. WO d'une paire admise dans le Tableau Final

Le juge-arbitre intégrera dans le TF la paire la mieux classée admise en Qualifications.

Et il intégrera une nouvelle paire dans les Qualifications :

- soit la 1^{ère} paire de la liste d'attente- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, une WC supplémentaire qu'il proposera au Club afin de compléter les poules, *et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé.* Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

B. WO d'une paire après la diffusion des poules et avant le tirage au sort du Tableau Final :

a. WO d'une paire figurant dans une poule :

- Aucun impact sur les paires directement qualifiées pour le Tableau Final
- Le score forfaitaire (6/0 6/0) s'appliquera pour toutes les parties non disputées par la paire forfait.
- Si un forfait – ponctuel - intervient au moment du lancement d'une partie, la paire adverse enregistrera une victoire par WO.

b. WO d'une paire figurant dans le Tableau Final :

- Le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort, d'intégrer le TF en tant que Lucky Loser (LL). Toutes les paires seront de nouveau triées par poids (WC comprises), et les TS réordonnées.

C. WO d'une paire après le tirage au sort du Tableau Final et avant la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée) :

a. WO d'une paire figurant parmi les TS 1 à 8 :

- Le Juge-Arbitre modifiera la position de la paire N°9 qui prendra la place de la TS ayant déclaré forfait. Il sera procédé de même pour les autres groupes de paires ordonnées par poids.
- Le Juge-Arbitre proposera ensuite à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final.

b. WO d'une paire non TS

- Si la paire ayant déclaré forfait est placée au 1er tour, le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final.
- Si la paire ayant déclaré forfait évolue au 2ème tour, il sera procédé à un remplacement des paires tel qu'évoqué au point c.1 ci-dessus (gestion par groupes de paires)

D. WO d'une paire après la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée) :

a. WO d'une paire placée au 1^{er} Tour du Tableau Final :

- Le Juge-Arbitre proposera à la paire LL (déterminée selon l'ordre du tirage au sort de la veille) d'intégrer le Tableau Final en lieu et place de la paire défaillante.

b. WO d'une paire placée directement au 2^{ème} Tour du Tableau Final :

Aucun remplacement ne sera effectué ; un WO sera alors prononcé.

Nota Bene : La paire LL obtiendra les points et éventuellement le prize money supplémentaires uniquement en cas de nouvelle(s) victoire(s) (matchs de classement compris).

La requalification de paires ne s'applique pas dans le TF. Exemple : Une paire gagne son ¼ de finale mais fait forfait pour la ½, nous ne repêcherons pas la paire perdante du ¼ de finale.

7) ETABLISSEMENT DES POULES ET DES TABLEAUX

A chaque égalité de poids entre deux ou plusieurs paires pouvant impacter les « groupes de paires », un tirage au sort sera effectué.

CONSTITUTION DES POULES :

Les poules sont constituées en tenant compte du poids de chaque paire (addition des classements des deux joueurs), 2 TS par poule sont obligatoires, et en appliquant **la méthode par rang :**

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
TS1	TS2	TS3	TS4
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8
9 à 12	9 à 12	9 à 12	9 à 12
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16

Pour chaque groupe, placement dans les poules par tirage au sort

Le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :

- 2 points par partie gagnée (victoires par WO incluses) ;
- 1 point par partie jouée et perdue ;
- 1 point en cas de défaite par disqualification ;
- 2 points en cas de défaite par WO.

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs paires, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :

- de la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles ;
- puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles ;
- ensuite, en cas de nouvelle égalité, par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus aux seuls résultats des parties ayant opposé les paires à départager ;
- enfin, en cas de nouvelle égalité, les paires seront départagées par un tirage au sort.

Pour toute partie de la poule ayant donné lieu à un WO ou à **une disqualification**, le score attribué est le score forfaitaire : nombre de manches et de jeux prévus par le format de la partie (6/0 6/0).

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de partie, le score à enregistrer est donné par l'attribution au vainqueur de tous les jeux restant à disputer au moment de l'arrêt de la partie.

Toute paire inscrite dans une poule a l'obligation de disputer toutes les parties prévues. En cas de forfait d'une paire pour une ou plusieurs de ses parties de poule, le juge-arbitre est en droit de disqualifier cette paire qui apparaîtra sur l'état de résultats comme disqualifiée et ne marquera aucun point sur l'ensemble de la compétition.

CONSTITUTION DES TABLEAUX :

Tableau à Départ en Ligne (24 paires – 8 TS - entrées sur 2 tours)

- a. Placement des Têtes de Série 1 et 2 (en 1/8^{ème} de finale)
- b. Tirage au sort des positions des TS 3 et 4 (en 1/8^{ème} de finale)
- c. Tirage au sort des positions des TS 5 à 8 (en 1/8^{ème} de finale)
- d. Tirage au sort des positions des paires 9 à 16 (en 1/16^{ème} de finale)
- e. Tirage au sort des positions des paires 17 à 24 (contre les paires 9 à 16)

8) FORMATS DES MATCHS

Tous les matchs de Qualifications ainsi que tous les matchs des 1/16èmes de finale se jouent au format B : 2 sets à 6 jeux ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

Tous les matchs de classement des perdants du TF se jouent également au format B.

A partir des 1/8^{ème} de finale du TF, tous les matchs se jouent au format A : 3 sets à 6 jeux.

NB : 3 balles neuves par partie & changement de balles au début du 3^{ème} set pour tous les matchs au format A.

9) COACHING

- Chaque paire peut déclarer 1 ou 2 coachs pour le Tournoi, et devra le faire auprès du JAP avant son 1^{er} match.
- Un coach doit impérativement être licencié FFT (millésime de l'homologation).
- Un coach peut conseiller plusieurs paires.
- Les conseils du coach ne peuvent se faire que pendant les temps de repos, et uniquement pendant les temps de repos. Les deux coachs déclarés peuvent intervenir au cours d'une même partie, mais jamais simultanément.
- Le coach ne doit en aucun cas intervenir lors de discussions entre joueurs, ou lors d'un litige avec ou sans arbitre.
- En cas de comportement répréhensible de la part du coach, le code de conduite s'appliquera, de fait, à la paire qu'il conseille.
- Une paire ne peut pas changer de coach(es) en cours d'épreuve : seul(s) le ou les 2 coach(es) déclaré(s) auprès du Juge-Arbitre avant la compétition sera/seront affecté(s) à la paire considérée pour toute la durée du tournoi.
- Afin de pouvoir conseiller ses joueurs/ses lors d'une partie, le coach doit le signaler au Juge-Arbitre avant le début de la partie.

10) PRIZE MONEY : Total = 10.400 €, soit 5.200 € par Tableau

Tout(e) joueur(se), licencié(e) FFT, quelle que soit sa nationalité, pourra prendre part au tournoi et prétendre au versement d'un prize money s'il(elle) atteint a minima les quarts-de-finale du tournoi considéré.

Attention, une différenciation de prix est effectuée entre les places 3 et 4.

Répartition des prix :

- 2.000 € pour la paire vainqueur
- 1.200 € pour la paire finaliste
- 700 € pour la paire 3^{ème}
- 500 € pour la paire 4^{ème}
- 200 € pour chaque paire quart-de-finaliste

Les versements des prix seront effectués par la FFT, par virement bancaire, à l'issue de la compétition.

11) Le comité de tournoi

Le comité de tournoi des P 2000 est composé de :

- Eric LARGERON
- François-Xavier CONINCK
- Laurent AZNAR
- Stéphane BERRAFATO
- Benjamin TISON